Syllabus

Informations d'identification du cours

Cours	
Titre du cours*	Apprendre à apprendre à l'université
Parcours *	Parcours Licence
Année*	2020-2021
Semestre*	SEM02
Type*	Obligatoire
Cycle*	Licence 1ère année
Nombre d'heures*	20h TD
Nombre de crédits ECTS*	2 (soit 50 à 60h de travail pour l'étudiant comprenant les heures de cours)
Coefficient*	1
Langue de dispense du cours*	Français

* Les rubriques marquées par un **astérisque (*)** comportent des informations essentielles à transmettre aux étudiants et aux autres services de l'université

Syllabus

Information concernant l'enseignant

Enseignant	
Nom et prénom*	Mme DUPONT Jeanne
Brève biographie	**Membre** du laboratoire COGNI (voir page internet du COGNI), **Publication** : *« La confirmation des intuitions pédagogiques par les sciences cognitives » Pedagos V (dec.2017), p. 32-45* **Page web** : « Les chemins de l'apprentissage » **Autres cours dispensés** : « Le métier d'étudiant », « Panorama des pédagogues du XXème siècle »,
Courriel*	Jeanne.dupont@univ-tours.fr
Modalités de prise de rendez-vous	Le jeudi sans-rendez-vous de 15h à 17h au site de la composante, bureau XX0123 ou via Teams. Pour tout autre créneau horaire, prise de rendez-vous uniquement par mail. Je vous répondrai sous 3 jours.
Autres intervenants	Intervenants TD : Mr. BERTRAND Marc, Mme. SMITH Virginia

* Les rubriques marquées par un **astérisque (*)** comportent des informations essentielles à transmettre aux étudiants et aux autres services de l'université

Syllabus

Informations concernant le cours

Informations concernant le cours	
Place du cours dans le programme de formation	Fait suite au module “Le métier d’étudiant” du SEMO1. Permet l’accès au module “Devenir tuteur étudiant » au SEM05 (3ème année de Licence).

Prérequis et corequis*	• **Prérequis** SEM 01 : Module “Le métier d’étudiant”
	  ○ Connaître l’environnement universitaire
	  ○ Comprendre son profil d’étudiant
	  ○ Identifier les compétences de l’étudiant
	• **Corequis** SEM02 : Certification Voltaire. Voir site : https://www.certificat-voltaire.fr/

Objectifs du cours*	• Comprendre les enjeux d’un apprentissage stratégique • Adapter son apprentissage à l’environnement universitaire • S'approprier de nouveaux outils d’apprentissage

* Les rubriques marquées par un **astérisque (*)** comportent des informations essentielles à transmettre aux étudiants et aux autres services de l’université

Syllabus

<table>
<tr><td>Description du cours*</td><td>Pour pouvoir réussir ses études, il faut s’approprier des outils pour apprendre communs à toutes les disciplines, ces outils qui paraissent évidents et simples, alors que c’est tout le contraire.
L’activité réflexive et la mise en pratique deviennent alors nécessaires pour les capitaliser et les transférer en fonction des situations d’apprentissage auxquels les étudiants sont confrontés.

Dans ce cours, nous aborderons la prise de notes, la présentation de son travail, la planification, le travail de groupe.</td></tr>
<tr><td>Mode de mise en œuvre*</td><td>
<table>
<tr><th>Cours hybride</th><th>synchrone</th><th>asynchrone</th></tr>
<tr><td>Présentiel</td><td>4h</td><td>-</td></tr>
<tr><td>Distanciel</td><td>8h</td><td>8h</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Modalités d'accompagnement</td><td>• Accompagnement collectif en classe virtuelle, le mardi et le jeudi de 14h à 15h, via Teams
• Accompagnement individuel le jeudi de 15h à 17h (voir Modalités de prise de rendez-vous)</td></tr>
<tr><td>Matériel et autres ressources*</td><td>Cours hybride nécessitant un ordinateur avec accès internet.
Applications : Teams (fournie par l’université), suite Office (fournie par l’université), Xmind</td></tr>
<tr><td>Informations sur les règles de fonctionnement du cours</td><td>Les modules asynchrones doivent être effectués entièrement entre chaque session synchrone. Une participation active de chacun est attendue pendant les sessions synchrones, qu’elles soient à distance ou en présence. Pour les sessions à distance, elles s’effectueront caméras allumées, micros éteints quand on ne parle pas. La présence en synchrone est obligatoire et les retards non autorisés : prévoyez d’arriver ou de vous connecter 5 min avant le début effectif de la session. En cas d’impossibilité de vous rendre disponible à une session, merci de prévenir dès que vous le pouvez.</td></tr>
</table>

Calendrier

APPRENDRE À APPRENDRE A L'UNIVERSITE

Calendrier des sessions

Méthodes et critères d'évaluation*

Evaluations formatives : Elles ne comptent pas pour la notation mais restent obligatoires. Elles prendront la forme de quiz à la fin des modules asynchrones et permettront aux étudiants de s'auto-évaluer en amont des séances synchrones. Il y aura donc en tout 4 quiz de ce type.

Evaluations sommatives : Les étudiants auront une production à rendre pour chaque partie de cours, donc 4 productions en tout dont une collective. Chaque production comptera pour 25% de la note finale et sera à déposer sur Moodle avant les dates indiquées ci-après.

- *Production sur la prise de notes :* L'étudiant choisira un autre cours qu'il suit dans sa formation et réalisera une prise de notes qu'il commentera en expliquant sa stratégie d'apprentissage.
    - Limite de dépôt : le 08/10/21 à 12h

- *Production sur la planification :* L'étudiant proposera son planning du semestre et du mois pour l'ensemble de sa formation qu'il commentera en précisant sa stratégie d'apprentissage.
    - Limite de dépôt : le 08/10/21 à 12h

- *Production collective et individuelle sur le travail de groupe* : Le groupe d'étudiants devra proposer un contrat d'équipe commun que chacun décrira individuellement en commentant les étapes du processus de conception.
    - Limite de dépôt : le 05/11/21 à 12h

- *Production sur la présentation de son travail :* L'étudiant choisira une production réalisée dans un autre cours qu'il suit dans sa formation et réalisera une présentation de celui-ci qu'il commentera en expliquant sa stratégie de communication.
    - Limite de dépôt : le 12/11/21 à 12h

Critères d'évaluation :

- Le niveau de la démarche réflexive de l'étudiant
- L'identification des éléments permettant d'élaborer sa stratégie d'apprentissage
- La clarté et l'organisation des productions

Des grilles critériées seront fournies dans chaque module asynchrone pour plus de précisions.

Lectures et références bibliographiques*

La prise de notes :

- Cavellec, C. (2018, 9 octobre). Module “Apprendre à prendre des notes”. [Vidéo en ligne]. Repéré sur le site L’Atelier du formateur : https://latelierduformateur.fr/module-apprendre-a-prendre-des-notes/
- Piolat, A., Roussey, J.-Y., & Barbier, M.-L. (2003). Mesure de l’effort cognitif : Pourquoi est-il opportun de comparer la prise de notes à la rédaction, l’apprentissage et la lecture de divers documents ? *Arob@se, www.arobase.to*, *1-2*, 118-140.
- Romainville, M., & Noël, B. (2003). Métacognition et apprentissage de la prise de notes à l'université. *Arob@se, www.arobase.to*, *1-2*, 87-96.
- Tricot, A. (2017). *L’innovation pédagogique*. France : Editions Retz

Le travail de groupe :

- Abrami, P. C., & Bures, E. M. (1996). Computer-supported collaborative learning and distance education. *American Journal of Distance Education*, *10*(2), 37-42.
- Cosnefroy, L., & Lefeuvre, S. (2018). Du travail de groupe à l’apprentissage collaboratif. Analyse de l’expérience d’étudiants en école de management. *Revue française de pédagogie*, (1), 77-88.
- Crahay, M., & Lecoq, J. (2017). Accompagner des étudiant· e· s qui travaillent en groupe.
- Johnson, D. W., & Johnson, R. T. (2009). An educational psychology success story: Social interdependence theory and cooperative learning. *Educational researcher*, *38*(5), 365-379.
- Legroux, J. (2003). Roger Cousinet : la rencontre de l’école nouvelle et l’importance du travail de groupe. *L’alternance: une pédagogie de la rencontre*, 20-28.
- Meirieu, P. (1993). Pourquoi le travail en groupe des élèves. *J.-M. BERBAIN, M*.
- Raucent, B., Crahay, H., Kruyts, N., Vangrunderbeeck, P. (2017). L’efficacité des rôles sur la facilitation de la collaboration en APP. In *Actes du IXe colloque QPES "Relever les défis de l’altérité dans l’enseignement supérieur"* (493-504)

La planification : La bibliographie sera indiquée dans le module asynchrone.

La présentation de son travail : pas de bibliographie particulière